



LA GARANTIE D'ÊTRE REMBOURSÉ EN CAS D'IMPRÉVU !*

*Suivant cas garantis par le contrat

DES GARANTIES OPTIMALES POUR UN SÉJOUR EN TOUTE TRANQUILITÉ

Tout le monde est couvert,
sans lien de parenté nécessaire :

- > En cas d'annulation
- > En cas d'interruption
- > En cas d'arrivée tardive
- > En cas de bris/vol de matériel de sport

NOS SERVICES POUR VOUS FAIRE GAGNER DU TEMPS

Avec plus de 50 000 séjours assurés
auprès d'une grande compagnie d'assu-
rance, notre service est simple et efficace :

- > Souscription en ligne
- > Attestation immédiate
- > Déclaration de sinistre sur smartphone
- > Remboursement en 48H*

*après réception de votre dossier complet

PAR LE N°1 DE L'ASSURANCE ANNULATION DE SÉJOUR

SOUSCRIVEZ EN TOUTE SIMPLICITÉ



VOTRE AGENCE IMMOBILIÈRE MET À VOTRE DISPOSITION UN SITE INTERNET AFIN DE SOUSCRIRE À L'ASSURANCE EN LIGNE :

- > Vous êtes assuré en quelques clics
- > Vous recevez votre attestation immédiatement

Votre agence :

BLEU MARINE IMMOBILIER
87 avenue Maurice SAMSON
85360 LA TRANCHE SUR MER

02 51 30 08 09

SUIVEZ LE LIEN CI-DESSOUS :

<https://www.souscription.safebooking.com/bleu-marine-immobilier/>

GARANTIES

PLAFONDS & FRANCHISES

ANNULATION

Maladie grave, accident grave ou décès

Indemnisation maxi. de 20000 € par dossier - Sans franchise

Dommages graves d'incendie, explosion, dégâts des eaux
Complications dues à l'état de grossesse
Contre-indication et suite de vaccination
Licenciement économique ou rupture conventionnelle
Convocation devant un tribunal, pour l'adoption d'un enfant, pour un examen de rattrapage ou pour une greffe d'organe
Vol dans les locaux professionnels ou privés
Dommages grave à votre véhicule
Empêchement pour vous rendre au lieu de séjour
Mutation professionnelle
Refus de visa par les autorités du pays
Catastrophes naturelles (au sens de la loi N° 86-600 du 13 juillet 1986 telle que modifiée)
Interdiction du site
Émeute, attentat ou acte de terrorisme

Franchise de 3% du montant du sinistre
Mini. de 30 € par dossier

Obtention d'un emploi
Séparation (PACS ou mariage)
Vol de votre carte d'identité, votre permis de conduire ou de votre passeport
Suppression ou modification des dates de vos congés payés ou de ceux de votre conjoint de fait ou de droit imposée par votre employeur

Franchise de 20% du montant du sinistre
Mini. de 70€ par dossier

INTERRUPTION

Dont interruption d'activité

Indemnisation maxi. de 20 000 € par dossier
Maxi 500 € par dossier - Franchise d'une journée

ARRIVÉE TARDIVE

Arrivée tardive de plus de 24H

Franchise 1 jour - Maxi. 3 jours remboursables

RESPONSABILITE CIVILE VILLEGATURE du Locataire

Responsabilité civile locative suite incendie, explosion, dégât d'eau

- Plafond de garantie par Sinistre et par durée de Contrat de location du Bien loué
- Dont recours des voisins et des Tiers
- Dont Perte de loyer et privation de jouissance

1 500 000 €
450 000 €
50 000 €

Responsabilité civile "biens mobiliers confiés"

- Plafond de garantie par Sinistre et par durée de Contrat de location du Bien loué sous réserve du taux de vétusté
- Biens mobiliers sans facture

3 000 € - Franchise 50€
1000 € - Franchise 200€

MATERIEL DE SPORT

Location matériel en cas de bris ou vol du matériel personnel

Indemnisation maxi. de 400 € par location



Safebooking Location est un produit :

Gritchen Affinity

27 rue Charles Durand - CS70139 - 18021 BOURGES Cedex

RCS 520 150 542 - N° Orias 110 613 17 - www.orias.fr - N° d'enregistrement CNIL : G4f1491038X